

Radiographie générale

Hôpital de Chicoutimi

Qu'est-ce que c'est?

Votre médecin vous a prescrit un examen d'imagerie médicale. Cet examen permet de visualiser les parties du corps (ex. : poumons, membre et abdomen) et aide à établir un diagnostic médical. Pour réaliser cet examen, les technologues en imagerie médicale utiliseront le rayonnement X. Ces examens ne nécessitent aucune injection et aucun produit de contraste.

Préparation à l'examen

- Aucune préparation n'est nécessaire.
- Une prescription médicale d'un médecin est nécessaire.
- Aviser le technologue si vous êtes enceinte.



- **Ces examens se font principalement sans rendez-vous (sauf quelques exceptions : série osseuse, séries squelettiques).**
- **Les heures d'ouverture sont de 8 h à 15 h 30 du lundi au vendredi.**
- **La durée de l'examen peut varier. Prévoyez un temps d'attente variable selon l'achalandage.**
- **Les résultats de votre examen seront transmis à votre médecin.**

Le jour de l'examen

- Apportez vos cartes d'assurances maladie et d'hôpital. Si vous n'avez pas de carte d'hôpital, présentez-vous 15 minutes avant l'heure de votre rendez-vous au guichet n° 4 de la clinique externe pour l'obtenir.
- Apportez votre prescription médicale.
- Laissez bijoux et objets de valeur à la maison.
- Présentez-vous en radiologie au premier étage de l'hôpital de Chicoutimi dans l'aile B. Une secrétaire vous accueillera.
- Pour l'examen, vos vêtements devront être retirés et vous devrez porter une jaquette d'hôpital.
- Le technologue validera votre identité et vous dirigera dans la salle pour effectuer votre examen.
- Si vous avez des questions, n'hésitez pas à en parler au technologue

Une fois l'examen terminé

- Vous retournerez vous changer.
- Vous pouvez reprendre vos occupations.
- Les résultats seront acheminés à votre médecin traitant.